

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : PERIFLEX
Révision : 15/10/2008

1 – IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Produit : PERIFLEX

Usage normal : Mortier de toiture souple et étanche

Société : SAS PERIMETRE
Av Joliot Curie
17185 PERIGNY CEDEX
Tel : 05.46.31.02.69
Fax : 05.46.31.03.46

Numéros d'urgence : 01.45.42.59.59 (INRS Rue Olivier Noyer PARIS)

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique

Descriptions : Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux : NEANT

Indications complémentaires : Pour des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux Dangers : NEANT

Indication particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la dernière version valable.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Eléments d'étiquetages SGH : NEANT

4 – PREMIERS SECOURS

Remarque générales : Aucune mesure particulière n'est requise.

APRES CONTACT AVEC LA PEAU : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

APRES CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer le yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

INHALATION : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

INGESTION : Si les troubles persistes, consulter un médecin.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION :

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles : Pas nécessaire.

De nettoyage : Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant acide, liant universel, sciure).

Protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les canalisations dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Indications supplémentaires : Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION :

Précaution à prendre pour la manipulation : Aucune mesure particulière n'est requise
Prévention des incendies et des explosions : Aucune mesure particulière n'est requise.

STOCKAGE :

Exigence concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.
Autres indications sur les conditions de stockage : Néant

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :
Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène : Respecter les mesures de sécurité usuelle pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire.

Protection des mains : Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produits/à la substance/à la préparation. A cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit/la préparation/ le mélange de produits chimiques ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation. Matériau des gants : Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculé à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation. Temps de pénétration des gants : Le

temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protections des yeux : Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 – PROPRIETES CHIMIQUES ET PHYSIQUES

FORME : Liquide

COULEUR : Selon désignation produit

ODEUR : Caractéristique

POINT DE FUSION : Non déterminé

POINT D'EBULLITION : > 100°C

POINT D'INFLAMMATION : 101°C

D'AUTO-INFLAMMATION : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

DANGER D'EXPLOSION : Le produit n'est pas explosif.

DENSITE : Non déterminée

SOLUTION DANS/MISCIBLE AVEC L'EAU : Pas ou peu miscible

TENEUR EN SOLVANT : Solvant organique : 0,5 %

VOC : 0,5 %

5,3 g/l / 0,04 lb/gl

10 – STABILITE ET REACTIVITE

Décomposition thermique/condition à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme

Réaction dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE :

EFFETS LOCAUX :

- Contact cutané : Pas d'effet d'irritation.
- Contact oculaire : Pas d'effet d'irritation

SENSIBILISATION : Aucun effet de sensibilisation connu.

INDICATION TOXICOLOGIQUE COMPLEMENTAIRES :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à aucune obligation de marquage. En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon note expérience et les informations dont nous disposons.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Général : Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

PRODUIT :

De petites quantités peuvent être mises en décharges avec les ordures ménagères.

EMBALLAGES NON NETTOYES :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produit dangereux – route et train) (transfrontalier) :

- Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produit dangereux route et train) : -

Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :

- Classe IMDG : -
- Marine Polluant : Non

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

- Classe ICAO/IATA : -

« Règlement type » de l'ONU : -

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Marquage selon les directives CEE :**

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la « GefStoffV »= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Phrases S :

2 Conserver hors de portée des enfants.

Prescriptions nationales :**Directives techniques air :**

Classe	Part en %
NK	<= 2,5

Classe de pollution des eaux :

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

16 – AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Acronymes et abréviations :

Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par route

Règlement internationale concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer.

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA : International Air Transport Association

IATA-DGR : Dangerous Goods Regulations by the « International Air Transport Association » (IATA)

ICAO : International Civil Aviation Organization

ICAO-TI : Technical Instructions by the « International Civil Aviation Organization » (ICAO)

GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

VOC : Volatile Organic Compounds (USA, EU)

FIN DU DOCUMENT.